

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31, le RÈGLEMENT (CE) No
1272/2008, et le RÈGLEMENT (UE) 2015/830

Date d'impression : 18.01.2018

Numéro de version 1

Révision: 18.01.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** Sconapor FP**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Secteur d'utilisation**

SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion

SU19 Bâtiment et travaux de construction

Catégorie du produit PC32 Préparations et composés à base de polymères**Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article

ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)

ERC12a Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets

Emploi de la substance / de la préparation

Il est utilisé principalement comme matière première pour la fabrication d'isolation thermique mousseuse et pour une large gamme de matériaux d'emballage pour protection et isolation. La production du produit est basée sur l'utilisation combinée de vapeur et de moule.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur:**

Ravapor GmbH

EPS-Anlage I-119

06258 Schkopau, Germany

Tel: +49(0) 3461 49 3063

Fax: +49(0) 3461 49 6367

e-mail: sconapor@ravapor.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant**Pictogrammes de danger** néant**Mention d'avertissement** néant**Mentions de danger** néant**Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31, le RÈGLEMENT (CE) No
1272/2008, et le RÈGLEMENT (UE) 2015/830

Date d'impression : 18.01.2018

Numéro de version 1

Révision: 18.01.2018

Nom du produit: Sconapor FP

(suite de la page 1)

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Indications complémentaires:

EUH018 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
Description:

Le Polystyrène (CAS No 9003-53-6), contient d'isomères de pentane comme agent de gonflement et retardateur de flamme.

Composants dangereux:

CAS: 109-66-0 EINECS: 203-692-4 Numéro index: 601-006-00-1 Reg.nr.: 01-2119459286-30-XXXX	pentane Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336	2,5-<10%
CAS: 78-78-4 EINECS: 201-142-8 Numéro index: 601-006-00-1 Reg.nr.: 01-2119475602-38-XXXX	isopentane Flam. Liq. 1, H224; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336	0,1-≤2,5%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours
Remarques générales:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Amener les sujets à l'air frais.

Après inhalation:

Symptôme: vertiges, étourdissements, maux de tête, incoordination

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

Après contact avec la peau:

Symptôme: Irritation

Retirer les vêtements contaminés.

En cas de plaintes consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Symptôme: Irritation

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31, le RÈGLEMENT (CE) No
1272/2008, et le RÈGLEMENT (UE) 2015/830

Date d'impression : 18.01.2018

Numéro de version 1

Révision: 18.01.2018

Nom du produit: Sconapor FP

(suite de la page 2)

Évitez le risque important d'injection de jet d'eau de cornée, consultez un médecin.

Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Produit solidifié pouvant boucher tuyaux d'évacuation d'eau et d'égouts

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31, le RÈGLEMENT (CE) No
1272/2008, et le RÈGLEMENT (UE) 2015/830

Date d'impression : 18.01.2018

Numéro de version 1

Révision: 18.01.2018

Nom du produit: Sconapor FP

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les matières inflammables.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Ne stocker qu'à l'air libre ou dans des locaux à l'épreuve des explosions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

109-66-0 pentane

 VME (France) Valeur à long terme: 3000 mg/m³, 1000 ppm

 IOELV (EU) Valeur à long terme: 3000 mg/m³, 1000 ppm

78-78-4 isopentane

 VME (France) Valeur à long terme: 3000 mg/m³, 1000 ppm

 IOELV (EU) Valeur à long terme: 3000 mg/m³, 1000 ppm

DNEL

pentane (CAS 109-66-0)

Oral Consumers 214 mg/kg bw/day (Long-term - systemic)

Dermal Workers 432 mg/kg bw/day (Long-term - systemic)

Consumers 214 mg/kg bw/day (Long-term - systemic)

 Inhalative Workers 3000 mg/m³ (Long-term - systemic)

 Consumers 643 mg/m³ (Long-term - systemic)

methylbutane (CAS 78-78-4)

Oral Consumers 214 mg/kg bw/day (Long-term - systemic)

Dermal Workers 432 mg/kg bw/day (Long-term - systemic)

Consumers 214 mg/kg bw/day (Long-term - systemic)

 Inhalative Workers 3000 mg/m³ (Long-term - systemic)

 Consumers 643 mg/m³ (Long-term - systemic)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
 selon 1907/2006/CE, Article 31, le RÈGLEMENT (CE) No
 1272/2008, et le RÈGLEMENT (UE) 2015/830

Date d'impression : 18.01.2018

Numéro de version 1

Révision: 18.01.2018

Nom du produit: Sconapor FP

(suite de la page 4)

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire:

Filtre provisoire:

Filtre AX

Protection des mains:

Pas nécessaire.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Protection des yeux:



Lunettes de protection

Protection du corps:



Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme: Solide

Couleur: Blanc

Odeur: Caractéristique

Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH: Non applicable.

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
 selon 1907/2006/CE, Article 31, le RÈGLEMENT (CE) No
 1272/2008, et le RÈGLEMENT (UE) 2015/830

Date d'impression : 18.01.2018

Numéro de version 1

Révision: 18.01.2018

Nom du produit: Sconapor FP

(suite de la page 5)

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 36 °C

Point d'éclair <-50 °C (Pentane)

Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé.

Température d'inflammation: 285 °C (Pentane)

Température de décomposition: Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.
 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Limites d'explosion:
Inférieure: 1,3 Vol % (Pentane)

Supérieure: 7,8 Vol % (Pentane)

Pression de vapeur: Non applicable.

Densité:
Masse volumique à 20 °C: 600 kg/m³
Densité relative à 20 °C 1020-1050 kg/m³
Densité de vapeur: 2,5 (air=1) (Pentane)

Taux d'évaporation: Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Insoluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:
Dynamique: Non applicable.

Cinématique: Non applicable.

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique
Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Stable à température ambiante.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air.

Dégagement de gaz/vapeurs inflammables.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31, le RÈGLEMENT (CE) No
1272/2008, et le RÈGLEMENT (UE) 2015/830

Date d'impression : 18.01.2018

Numéro de version 1

Révision: 18.01.2018

Nom du produit: Sconapor FP

(suite de la page 6)

Risque de polymérisation.

10.4 Conditions à éviter

Le produit ne doit pas être exposé à des températures élevées, des étincelles, des flammes et des charges électrostatiques.

10.5 Matières incompatibles:

Évitez de stocker ou de manipuler en conjonction avec des explosifs de classe 1 des Nations Unies.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Le rythme de libération de pentane s'accroît avec la température. Les grains gonflent par le dégagement rapide de pentane aux 70-75 °C. Le produit se décompose au-dessus de 200 °C.

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Il est possible de causer des irritations**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Il est possible de causer des irritations**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité**

Pentane (CAS 109-66-0):

Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Autres indications écologiques:****Indications générales:** Aucune pollution des eaux connue.**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31, le RÈGLEMENT (CE) No
1272/2008, et le RÈGLEMENT (UE) 2015/830

Date d'impression : 18.01.2018

Numéro de version 1

Révision: 18.01.2018

Nom du produit: Sconapor FP

(suite de la page 7)

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:


De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Code déchet: 07 02 13

Emballages non nettoyés:
Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

Alternativement, l'incinération dans un temps de 2 secondes et à une température au-dessus de 1200 oC,

l'expédition à des installations de frottement humide ou de dépotoirs sont les méthodes de disposition appropriées.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
14.1 Numéro ONU
ADR, IMDG, IATA

UN2211

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
ADR

 2211 POLYMÈRES EXPANSIBLES EN GRANULÉS,
 dégageant des vapeurs inflammables
 POLYMERIC BEADS, EXPANDABLE, evolving
 flammable vapour

IMDG, IATA
14.3 Classe(s) de danger pour le transport
ADR, IMDG, IATA

Classe

9 Matières et objets dangereux divers.

Étiquette

9

14.4 Groupe d'emballage
ADR, IMDG, IATA

III

14.5 Dangers pour l'environnement:

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Matières et objets dangereux divers.

Indice Kemler:

30

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31, le RÈGLEMENT (CE) No
1272/2008, et le RÈGLEMENT (UE) 2015/830

Date d'impression : 18.01.2018

Numéro de version 1

Révision: 18.01.2018

Nom du produit: Sconapor FP

(suite de la page 8)

No EMS: F-A,S-I
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR
Quantités limitées (LQ) 5 kg
Quantités exceptées (EQ) Code: E1
 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g
 Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 g
Catégorie de transport 3
Code de restriction en tunnels D/E

IMDG
Limited quantities (LQ) 0
Excepted quantities (EQ) Code: E0
 Not permitted as Excepted Quantity
"Règlement type" de l'ONU: UN2211, POLYMÈRES EXPANSIBLES EN GRANULÉS, dégageant des vapeurs inflammables, 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:
Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31, le RÈGLEMENT (CE) No
1272/2008, et le RÈGLEMENT (UE) 2015/830

Date d'impression : 18.01.2018

Numéro de version 1

Révision: 18.01.2018

Nom du produit: Sconapor FP

(suite de la page 9)

Remarques pour formation

Une formation appropriée pour la sécurité et la manipulation doit être fournie aux travailleurs conformément aux informations existantes.

Service établissant la fiche technique:

SustChem Engineering LTD
144 3rd Septemvriou
112 51 Athènes, Grèce
Tel: +30 210 8252510
Fax: +30 210 8252575
e-mail: info@suschem.gr

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 1: Liquides inflammables – Catégorie 1

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2